



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 16887

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les revendications financières des médecins urgentistes qui cachent un véritable malaise chez ces médecins confrontés à une insécurité juridique croissante. Il lui demande si la revalorisation des tarifs de gardes ne serait pas un encouragement pour une profession où la pénibilité du travail va croissante et où la pénurie de volontaire va de pair avec une augmentation des procédures juridiques.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16887

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2008, page 1354

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)